

SERVICE / DIVISION	Service des affaires juridiques / Secrétariat de la gouvernance	No SD SD-2024-1182						
OBJET	Recommander au conseil de désigner un administrateur indépendant au sein du conseil d'administration de la Société de transport de Laval							
No dossier(s) interne(s) : SG-4043-03 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts Date CE souhaitée : 2024-03-13 Date CM souhaitée : 2024-04-09								
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) <table border="0" data-bbox="71 653 1552 720"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2018-11-06</td> <td>CM-20181106-791</td> <td>MANDATS - ADMINISTRATEURS - SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Morasse APPUYÉ PAR : Gilbert Dumas</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>de renouveler le mandat de M. Michel Reeves à titre d'administrateur indépendant de la Société de transport de Laval choisi parmi les résidents de la Ville de Laval et les usagers des services de transport en commun, et ce, pour un mandat de 4 ans, renouvelable;</p> <p>de désigner Mme Suzanne Savoie et Me Mélanie Martel à titre d'administrateurs de la Société de transport de Laval choisies parmi les résidents de la Ville, et ce, pour un mandat de 4 ans, renouvelable.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2018-5157)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2018-11-06	CM-20181106-791	MANDATS - ADMINISTRATEURS - SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2018-11-06	CM-20181106-791	MANDATS - ADMINISTRATEURS - SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL						
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS <p>ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Société de transport de Laval (la «STL») est composé de 9 administrateurs, dont 5 membres du conseil municipal de la Ville de Laval, 4 administrateurs indépendants, dont 2 choisis parmi les résidents de la Ville de Laval, dont 1 usager des services de transport en commun et 1 usager des services de transport adaptés aux besoins des personnes handicapées;</p> <p>ATTENDU QUE le mandat de M. Michel Reeves, administrateur indépendant choisi parmi les résidents de la Ville et les usagers des services de transport en commun, désigné par le conseil municipal en 2018, est arrivé à échéance depuis le 6 novembre 2022. Cependant, M. Reeves demeure en poste jusqu'à ce que son remplaçant soit désigné. Comme M. Reeves aura complété 10 ans au conseil d'administration le 14 mars 2024, le Secrétariat n'a pas recommandé son renouvellement;</p> <p>ATTENDU QUE conformément à la Politique-cadre en matière de gouvernance de la Ville, le Secrétariat de la gouvernance a procédé à un appel de candidatures et a formé un comité des candidatures;</p> <p>ATTENDU QUE le comité des candidatures a souhaité privilégier le recrutement d'une personne ayant un profil et une expertise répondants aux besoins actuels du conseil d'administration;</p> <p>ATTENDU QU'à l'issue des entrevues, le comité des candidatures recommande la désignation de M. Saad Chafki à titre d'administrateur indépendant choisi parmi les résidents de la Ville de Laval et les usagers des services de transport en commun au sein du conseil d'administration de la Société de transport de Laval, et ce, pour un mandat de 4 ans, renouvelable.</p>								
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS								
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS								
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS								
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS								

SERVICE / DIVISION	Service des affaires juridiques / Secrétariat de la gouvernance	No SD SD-2024-1182
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS		
REMARQUE(S)		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil de désigner M. Saad Chafki pour agir à titre d'administrateur indépendant choisi parmi les résidents de la Ville de Laval et les usagers des services de transport en commun au sein du conseil d'administration de la Société de transport de Laval, et ce, pour un mandat de quatre (4) ans, renouvelable.		